

Elections internes : du 20 janvier au 9 février, les syndiqué·es votent !



Cette publication dresse le bilan des orientations et des actions menées par le SNES-FSU aux niveaux académique et départemental. Il est soumis démocratiquement à l'appréciation de l'ensemble des syndiqués.

Ceux-ci devront en même temps élire pour deux ans les nouvelles directions académique (CA) et départementales (bureaux de S2) sur la base des orientations et des listes proposées. Vous trouverez pages 2 à 7 les différentes listes accompagnées du texte d'orientation et pages 8 à 12 le rapport d'activité académique.

C'est un moment essentiel de la démocratie syndicale où les syndiqués déterminent eux-mêmes l'orientation que doit prendre le SNES-FSU dans notre académie.

Cette consultation interne prend une importance particulière dans le contexte actuel, pour faire entendre au Gouvernement la nécessité d'une autre politique pour le Service Public d'Éducation, porteuse d'avenir pour le pays et les jeunes.

Et pour cela, la légitimité des prochaines directions du SNES-FSU, fondée sur le vote des syndiqués, doit être incontestable.



SOMMAIRE

- p. 1 : Éditorial et sommaire
- p. 2-3 : Texte d'orientation et liste Unité et Action
- p. 4-5 : Texte d'orientation et liste École Émancipée
- p. 6-7 : Texte d'orientation et liste URIS
- p. 8-9 : Rapport d'Activité Académique
- p. 10 : Contribution École Émancipée au rapport d'activité
- p. 11 : Contribution URIS au rapport d'activité
- p. 12 : Unité et Action : Oui au rapport d'activité !

Avec **UNITÉ** et **ACTION** : lutter, rassembler, proposer, agir !

Agir pour la défense du Second degré et de la Fonction publique

Nouvelles suppressions de postes dans le Second degré, agitation médiatique en guise de revalorisation, métiers malmenés par les réformes et volonté de mettre les personnels au pas, gestion chaotique de la crise sanitaire, Fonction publique en danger, projet de réforme des retraites dévastateur... Dans ce contexte d'attaques extraordinairement nombreuses, où chaque décision est une nouvelle marque de mépris, la Profession a plus que jamais besoin d'un syndicalisme fort. Il est de notre responsabilité de construire une réaction collective d'ampleur. => **Pour nos salaires, pour nos conditions de travail, pour les postes, exigeons la revalorisation des personnels et des moyens pour l'Éducation !**

Construire des actions majoritaires, pour gagner !

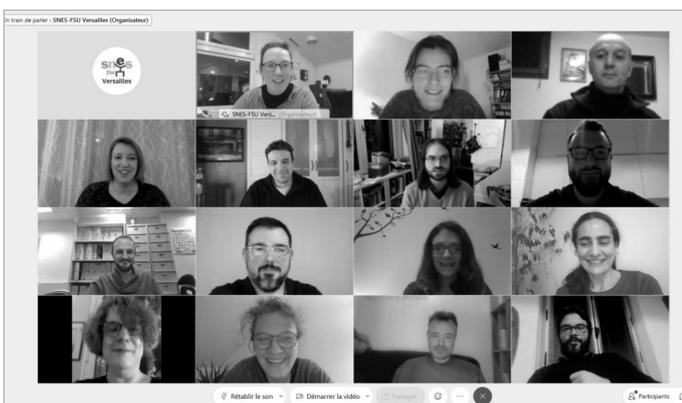
La défense du Service public d'éducation et la promotion d'alternatives fortes au modèle de société libérale : une orientation claire, qui guide nos actions.

- * Lutter contre les réformes régressives et défendre une conception ambitieuse de notre système éducatif afin d'amplifier la démocratisation de l'École.
- * Poursuivre et accentuer les mobilisations pour la revalorisation des personnels et pour restaurer l'attractivité de nos métiers.
- * Renforcer les services publics comme outil incontournable de lutte contre les inégalités.

Une conception unitaire et offensive de l'action syndicale ; un syndicalisme de terrain, des militants à vos côtés

Pour permettre la réussite de nos luttes collectives :

- * développer les moyens de construction d'actions décisives car majoritaires : information fiable de toute la Profession, débat le plus large possible, consultation des syndiqué·es, stages de formation syndicale...
- * développer les liens et l'action avec les autres salarié·es de la Fonction Publique et du privé et leurs organisations syndicales,
- * être force de propositions sur la base de nos revendications, élaborées démocratiquement en associant le plus grand nombre de syndiqué·es.



Réunion du secrétariat académique par visio-conférence lors du confinement.

*Les militantes et militants qui se présentent sur la liste **Unité et action** sont en majorité bien connus de vous : par leur présence et leurs actions dans leur établissement, ce sont des militant·es de terrain, engagé·es et au contact et à l'écoute des collègues.*

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, la section académique, pour soutenir et défendre les droits individuels et collectifs des personnels, a fait évoluer ses pratiques : réorganisation du travail, lien avec les militants et les collègues, permanences délocalisées, visioconférences...

**Votez et faites voter pour Unité et Action,
pour conforter ces orientations
et vous donner les moyens d'agir !**

UNITÉ et ACTION

CA Académique (S3)

RUELLE-PERSONNAZ Maud Agrégée Lycée Descartes Montigny-le-Bretonneux
TARDY Antoine Certifié Collège Léon Blum Villiers-le-Bel
CHARDONNET Marie Certifiée Collège Rosa Parks Villabé
ROYER Geneviève Agrégée Lycée Richelieu Rueil-Malmaison
LE DUGOU Fabien Certifié Lycée Louis Bascan Rambouillet
SUSIC Yelena Agrégée Lycée Clément Ader Athis-Mons
LUCAS Christophe Certifié Collège François Mauriac Louvres
LEMOUSSU Aude PsyEN CIO Boulogne-Billancourt
ALLIO Patrice Certifié Collège Weiler Montgeron
ROMAGNY Delphine Agrégée Lycée Vinci Saint-Germain-en-Laye
OUDOT Dominique Certifié Lycée Camille Claudel Vauréal
MACHEDA Sophie Certifiée Collège La Fontaine Antony
BOUTEILLÉ Gerald Certifié Lycée Fernand et Nadia Leger Argenteuil
OCHANDO Marine Certifiée Collège Louis Pasteur Longjumeau
BEAUSSIER Julien Certifié Collège Moulin Joly Colombes
PEREIRA DOS SANTOS Céline Agrégée Collège Les Molières Les Essarts-le-Roi
EYCHART Baptiste Certifié Lycée Evariste Galois Beaumont-sur-Oise
THIBAUT Laurène Certifiée Collège Moulin Joly Colombes
ROUZAUD Romain Agrégé Lycée Camille Saint-Saëns Deuil-La Barre
CHAMPENOIS Lucie Agrégée Lycée Paul Langevin Suresnes
MORISOT Camille Certifiée Collège Jean Rostand Milly-la-Forêt
BERAL François Certifié Lycée Newton Clichy
ROUSSEL Anne-Marie Certifiée Retraités SNES Essonne
QUANDALLE David Certifié Collège Pierre de Ronsard Montmorency
DEGUETTES Audrey Certifiée Collège Jean-Baptiste Clément Colombes
LESNE Frédéric Certifié Lycée Marie Curie Versailles
SANCHEZ Loïc CPE Lycée Lakanal Sceaux
PETIT-BREUILH Margot Certifiée Lycée Alfred Kastler Cergy
PETITFILS Marian Certifié Collège Louis Blériot Levallois-Perret
BENKHAOUACHE Ouarda CPE Lycée Jean Rostand Mantes-la-Jolie
LOUIS Gabriel Certifié Lycée Fragonard L'Isle-Adam
HUMBERT Sylvie Contractuelle Lycée Joliot-Curie Nanterre
BOUHEDJA Laure Agrégée Collège Blaise Pascal Villemeisson-sur-Orge
BIMBEAU Antoine Certifié Lycée Marie Curie Versailles
BALLY Clarisse Certifiée Lycée Jean-Jacques Rousseau Sarcelles
BACQUEVILLE Alexandre Certifié Collège Pablo Neruda Brétigny-sur-Orge
BEAULU BARRIERE Martine Agrégée Retraités SNES Val d'Oise
BROCHARD Étienne Certifié Collège René Descartes Fontenay-le-Fleury
FACHE Laetitia AESH Collège Roland Garros Saint-Germain-lès-Arpajon
GBAGUIDI Arthur Certifié Collège Armande Béjart Meudon-la-Forêt
MONGLOY Cécile CPE Lycée Vincent Van Gogh Ermont
SIMON Tanguy Certifié Collège La Clef Saint-Pierre Élancourt
LAPRUGNE Clarisse Certifiée Collège Weiler Montgeron
BOUALI Mickaël Certifié Collège Gay-Lussac Colombes
BOUGHRIET Najette Certifiée Collège Pierre et Marie Curie L'Isle-Adam
DUTOUR Olivier Agrégé Lycée Jules Ferry Versailles
BUQUET Camille Agrégée Lycée Joliot-Curie Nanterre
RANDOING Christophe Certifié Collège Les Gâtines-René Cassin Savigny-sur-Orge
TOURTIER LE FUR Isabelle Certifiée Lycée Lazare Hoche Versailles
MAGNY BENSARD Hugo Agrégé Lycée Gaspard Monge Savigny-sur-Orge
VALENTE Sandra Certifiée Collège Léon Blum Villiers-le-Bel
MUNOZ BORRAS Antoni Certifié Collège Jean Moulin Chaville
COSSEC Anne-Claire Certifiée Collège Paul Éluard Guyancourt
CHIEPPERIN Cédric Certifié Collège Claude Monet Magny-en-Vexin
LOISANT Delphine CPE Lycée Eugène Ionesco Issy-les-Moulineaux
BELLIN Fabienne Certifiée Retraités SNES Yvelines
JANUARIO Gérard Certifié Collège Marcel Pagnol Saint-Ouen-l'Aumône
SAOUDI Chadia Certifiée Collège Louis Pergaud Maurepas
DRUEZ Floriane Certifiée Collège Rolland Vasseur Vigny
DESRIVIÈRES Alain Certifié Retraités SNES Yvelines
MOLINARI Laurence Certifiée Lycée Albert Einstein Ste-Geneviève-des-Bois
CREVOT François Certifié Lycée Camille Claudel Vauréal
CARABIN Jean-Philippe Certifié Collège Marie Curie Étampes
CAUSSÉ Myriam Agrégée Lycée Léopold Sédar Senghor Magnanville
GAUTIER Simon Certifié Lycée Jean Monnet La Queue-lez-Yvelines
RUIZ BROUILLARD Valérie Certifiée Collège Gérard Philippe Massy
MARTIN François Certifié Collège Blaise Pascal Viarmes
BEZOL Claudine Agrégée Lycée Alexandre Dumas Saint-Cloud
GAY Jean-François Certifié Lycée Newton Clichy
VÉNÉTITAY Sophie Certifiée Lycée Rosa Parks Montgeron

Bureaux départementaux (S2)

78

ROMAGNY Delphine Agrégée Lycée Vinci Saint-Germain-en-Laye
LE DUGOU Fabien Certifié Lycée Louis Bascan Rambouillet
PEREIRA DOS SANTOS Céline Agrégée Collège Les Molières Les Essarts-le-Roi
SIMON Tanguy Certifié Collège La Clef Saint-Pierre Élancourt
TOURTIER LE FUR Isabelle Certifiée Lycée Lazare Hoche Versailles
BROCHARD Étienne Certifié Collège René Descartes Fontenay-le-Fleury
LESNE Frédéric Certifié Lycée Marie Curie Versailles
BENKHAOUACHE Ouarda CPE Lycée Jean Rostand Mantes-la-Jolie
BESMIER Mathieu Agrégé Lycée Jean Monnet La Queue-lez-Yvelines
CAUSSÉ Myriam Agrégée Lycée Léopold Sédar Senghor Magnanville
GAUTIER Simon Certifié Lycée Jean Monnet La Queue-lez-Yvelines
DASSONVILLE Murielle Certifiée Lycée Ferry Conflans-Sainte-Honorine
BIMBEAU Antoine Certifié Lycée Marie Curie Versailles
COSSEC Anne-Claire Certifiée Collège Paul Éluard Guyancourt

91

SUSIC Yelena Agrégée Lycée Clément Ader Athis-Mons
ALLIO Patrice Certifié Collège Weiler Montgeron
RUIZ BROUILLARD Valérie Certifiée Collège Gérard Philippe Massy
MORISOT Camille Certifiée Collège Jean Rostand Milly-la-Forêt
CARABIN Jean-Philippe Certifié Collège Marie Curie Étampes
MOLINARI Laurence Certifiée Lycée Albert Einstein Ste-Geneviève-des-Bois
BACQUEVILLE Alexandre Certifié Collège Pablo Neruda Brétigny-sur-Orge
LAMBERT Sophie Agrégée Lycée L'Essouriau Les Ulis
RANDOING Christophe Certifié Collège Les Gâtines-René Cassin Savigny/Orge
BOUHEDJA Laure Agrégée Collège Blaise Pascal Villemeisson-sur-Orge
MAGNY BENSARD Hugo Agrégé Lycée Gaspard Monge Savigny/Orge
OCHANDO Marine Certifiée Collège Louis Pasteur Longjumeau
GUIBERT Godefroy Agrégé Lycée Prévert Longjumeau
FEREC Marie Agrégée Collège Jean Lurçat Ris-Orangis

92

ROYER Geneviève Agrégée Lycée Richelieu Rueil-Malmaison
PETITFILS Marian Certifié Collège Louis Blériot Levallois-Perret
THIBAUT Laurène Certifiée Collège Moulin Joly Colombes
BEAUSSIER Julien Certifié Collège Moulin Joly Colombes
DEGUETTES Audrey Certifiée Collège Jean-Baptiste Clément Colombes
BOUALI Mickaël Certifié Collège Gay-Lussac Colombes
LOISANT Delphine CPE Lycée Eugène Ionesco Issy-les-Moulineaux
SANCHEZ Loïc CPE Lycée Lakanal Sceaux
VIRZI BUTTA Anna Certifiée Collège Les Ormeaux Fontenay-aux-Roses
BERAL François Certifié Lycée Newton Clichy
MACHEDA Sophie Certifiée Collège La Fontaine Antony
MUNOZ BORRAS Antoni Certifié Collège Jean Moulin Chaville
CHAMPENOIS Lucie Agrégée Lycée Paul Langevin Suresnes
BUQUET Camille Agrégée Lycée Joliot-Curie Nanterre

95

LUCAS Christophe Certifié Collège François Mauriac Louvres
BALLY Clarisse Certifiée Lycée Jean-Jacques Rousseau Sarcelles
OUDOT Dominique Certifié Lycée Camille Claudel Vauréal
MONGLOY Cécile CPE Lycée Vincent Van Gogh Ermont
QUANDALLE David Certifié Collège Pierre de Ronsard Montmorency
PETIT-BREUILH Margot Certifiée Lycée Alfred Kastler Cergy
MARTIN François Certifié Collège Blaise Pascal Viarmes
BOUGHRIET Najette Certifiée Collège Pierre et Marie Curie L'Isle-Adam
JANUARIO Gérard Certifié Collège Marcel Pagnol Saint-Ouen-l'Aumône
DRUEZ Floriane Certifiée Collège Rolland Vasseur Vigny
WINTERGERST Philémon Certifié Lycée Jean Perrin St-Ouen-l'Aumône
VALENTE Sandra Certifiée Collège Léon Blum Villiers-le-Bel
BOUTEILLÉ Gerald Certifié Lycée Fernand et Nadia Leger Argenteuil
MOUSSA Houria CPE Lycée Gustave Monod Enghien-les-Bains

ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Pour un syndicat de lutte et de transformation sociale

L'École émancipée rassemble des militant·e·s représentatif·ve·s, actif·ve·s dans les luttes locales et dans la construction du Snes-Fsu qui considèrent que notre syndicat doit faire preuve de davantage de combativité pour faire face à la politique ultralibérale du gouvernement Macron-Blanquer.

Blanquer démission !

Le mépris avec lequel notre ministre traite la profession devrait logiquement nous conduire à exiger sa démission !

Après l'effroyable assassinat de Samuel Paty, faut-il rappeler la volte-face du ministère dans l'organisation d'une « journée de transition-commémoration » ponctuée par une minute de silence ? Avec la suppression au dernier moment des deux heures de concertation déjà insuffisantes pour organiser les débats nécessaires avec les élèves, chacun·e était sommé·e d'improviser dans son coin un cours centré sur la liberté d'expression !

Les inégalités scolaires s'accroissent entre territoires ? Réponse du ministère : suppression des REP en 2022 et allocation différenciée de moyens mettant les établissements en concurrence, sans oublier la fin des primes pour les enseignant·e·s concerné·e·s !

Devant l'exigence d'une augmentation généralisée des salaires d'enseignant·e·s, parmi les plus mal payé·e·s d'Europe : l'organisation d'un « Grenelle » de l'Éducation instaurant un salaire au mérite et une augmentation de salaire misérable prévue pour les collègues entre le 2^o et le 7^o échelon ! Tout cela évidemment en « échange » d'une dégradation à venir de nos statuts avec l'alourdissement de notre charge de travail : c'est le « gagnant-gagnant » de l'idéologie libérale...

Des collègues luttent contre la réforme du baccalauréat qui voit la part du contrôle continu peser de plus en plus ? C'est la répression la plus brutale qui s'abat sur elles-eux (verdict rendu contre les quatre de Melle) !

La diffusion de la pandémie dans les établissements ? En août, le ministère décide l'allègement des protocoles, diminue la liste des collègues fragiles, distribue des masques nocifs et maintient les effectifs surchargés des classes !

Certes, en cas de démission, un autre ministre poursuivra une politique néo-libérale proche de ce que nous subissons déjà. Mais une victoire permettra de renforcer les luttes sociales à venir.

Lutter contre les politiques néo-libérales de Macron et de son gouvernement

Les politiques menées depuis plusieurs décennies tendent à affaiblir le mouvement social. Celles-ci se sont accélérées avec l'arrivée du gouvernement Macron : affaiblissement des services publics par des économies budgétaires imposées (fermeture et privatisation de bureaux de postes ; fermeture de lits d'hôpitaux ; diminution de milliers de postes quel que soit le ministère ; gel du point d'indice de la Fonction Publique depuis 2010...) et réformes successives s'attaquant aux statuts des personnels. La loi dite de « transformation de la Fonction Publique (du ministre Dussopt) a préparé la suppression de

quelques 120 000 postes pour ouvrir largement au recrutement de contractuel·le·s. C'est cette loi qui a conduit à la suppression des commissions paritaires et des CHSCT et à l'élimination de nos délégué·e·s syndicaux·cales de ces instances ! Moins de garanties et donc plus de précarisation des personnels soumis à l'autorité de chef·fe·s dont les pouvoirs sont renforcés !

La situation économique et sociale aggravée par la pandémie est largement utilisée pour faire accepter les projets les plus rétrogrades. Face à l'énormité de la dette (dont la plupart des économistes considèrent qu'elle ne sera pas remboursée et que ce n'est pas forcément un problème...), le gouvernement appelle à notre « sens des responsabilités » et à accepter des mesures qu'il présente comme de bon sens ! En réalité, il avance son projet de « start up nation » : baisse des impôts des plus riches, dérégulation du marché du travail, inégalités sociales croissantes au profit des plus « innovant·e·s », économie du numérique...

Combattre les dérives sécuritaires

Ces politiques néo-libérales s'accompagnent du renforcement des politiques sécuritaires et de la diminution des libertés publiques. La « loi de sécurité globale » veut renforcer les pouvoirs octroyés à la police (utilisation des drones dans des missions de surveillance des populations et le fameux article 24 interdisant le recours aux vidéos faisant état de violences policières...). Quant à la loi contre les « séparatismes » rebaptisée « loi confortant les principes républicains »..., elle s'accompagne d'une campagne de stigmatisation des populations musulmanes...

Devant ces attaques multiformes : il faut un syndicalisme de lutte, fédérateur et unitaire !

Le syndicalisme doit répondre à ces défis : le Snes, au sein de la FSU, doit être un outil d'information et d'analyse mais également, tout en renforçant le pluralisme interne, être un acteur majeur des luttes sociales, féministes et écologistes.

Le Snes-Fsu doit élaborer rapidement un plan d'action permettant de développer les luttes qui existent localement, en cherchant à les fédérer et à leur donner un cadre national. Des luttes locales éclatent parfois avec une structuration type « coordination » : le Snes doit y avoir toute sa part, contribuer à les animer, proposer son outil syndical et son savoir-faire afin de les diffuser...

Cette orientation ne doit pas se limiter à la lorgnette « second degré » mais doit prendre un caractère plus fédéral (dans le cadre de la FSU). Elle doit également s'inscrire dans un cadre le plus unitaire possible avec nos partenaires « naturel·le·s » comme nos camarades de la CGT ou de Solidaires et doit être élargie à la Fonction Publique et à l'interprofessionnel.

SI VOUS VOUS RETROUVEZ DANS L'ESSENTIEL DE CES PROPOSITIONS, VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE !

ÉCOLE ÉMANCIPÉE

CA Académique (S3)

1. GIRIER Stéphane (lycée Lakanal, 92 Sceaux)
2. DEMERLIAC Catherine (collège Paul-Vaillant Couturier, 95 Argenteuil)
3. JÉGOU Catherine (collège Claude Monet, 95 Argenteuil)
4. RAMBAULT Didier (collège Paul-Vaillant Couturier, 95 Argenteuil)
5. HURARD Solveig (lycée Jean Perrin, 95 Saint-Ouen l'Aumône)
6. TAVARD Sylvine (collège Léon Blum, 95 Villiers-le-Bel)
7. BARRAU Alexis (lycée de la vallée de Chevreuse, 91 Gif-sur-Yvette)
8. BOIRON Laurent (collège Voltaire, 95 Sannois)
9. MIGNEAU Monique (retraîtée du 92)
10. HÉRISSON Jean-Michel (retraité du 92)
11. PAJAZETOVIC Andjela (collège Paul-Vaillant Couturier, 95 Argenteuil)
12. NEVEU Nolwenn (lycée Van Gogh, 95 Ermont)
13. ZAHRA Mourad (lycée Jean Monet, 95 Franconville)
14. CARLOTTI Valérie (lycée Michelet, 92 Vanves)
15. MIRSALIS Tania (lycée Jean-Jacques Rousseau, 95 Sarcelles)
16. CANALI Laure (lycée Lakanal, 92 Sceaux)
17. SLAOUTI Omar (lycée Julie-Victoire Daubié, 95 Argenteuil)
18. ISAMBERT Juliette (lycée Maurice Genevoix, 92 Montrouge)
19. CYNOBER Anne (lycée Lakanal, 92 Sceaux)
20. BARNAVE Gérard (retraité du 92)
21. REY Christophe (lycée Lakanal, 92 Sceaux)
22. ROSSET Marion (lycée Jean Perrin, 95 Saint-Ouen l'Aumône)
23. JIMENEZ Julien (lycée Lakanal, 92 Sceaux)
24. GILLESPIE Caela (lycée Lakanal , 92 Sceaux)
25. MIRSALIS Pierre (retraité du 95)
26. BARBEROUSSE Olivier (lycée Maurice Genevoix, 92 Montrouge)

Bureaux départementaux (S2)

92

1. GIRIER Stéphane
2. ISAMBERT Juliette
3. HÉRISSON Jean-Michel
4. MIGNEAU Monique
5. REY Christophe
6. GILLESPIE Caela
7. CARLOTTI Valérie

95

1. JÉGOU Catherine
2. DEMERLIAC Catherine
3. RAMBAULT Didier
4. HURARD Solveig
5. BOIRON Laurent

UNITÉ, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE (URIS)

FACE A LA CRISE SANITAIRE, FACE AUX MESURES BLANQUER

UNE SEULE ORIENTATION SYNDICALE POSSIBLE :

LES ELEVES DOIVENT AVOIR TOUTES LEURS HEURES DE COURS, EN PRESENTIEL, DANS DES CLASSES A FAIBLES EFFECTIFS, RECRUTEMENT DE DIZAINES DE MILLIERS D'ENSEIGNANTS, LE BAC DOIT REDEVENIR UN EXAMEN TERMINAL ET NATIONAL.

Depuis notre dernier congrès de mars 2018, le gouvernement et le ministre Blanquer ont mené une offensive très brutale contre notre métier, consistant à casser la fonction publique, les retraites, à briser l'Education Nationale, à exploser son cadre national avec les réformes du lycée et du baccalauréat.

Au printemps 2020 il n'y avait pas de masques, en 2021 il n'y a pas de vaccins, le gouvernement a une autre priorité, la bonne santé des grandes entreprises.

La crise sanitaire a enlevé aux élèves un trimestre de cours au printemps dernier.

En novembre Blanquer a demandé à chaque lycée de ne garantir que 50% de cours « en présentiel » pour chaque élève. Autrement dit, après un 3^{ème} trimestre sacrifié l'an dernier, la moitié des cours a été supprimée cette année pendant des semaines.

S'agit-il d'un « recul » du ministre qui aurait été « contraint de répondre aux enseignants » (CA SNES Versailles du 16 novembre) et peut-on demander « un aménagement des programmes », comme le mentionne le rapport d'activité national (p.8) ?

Pourquoi devoir choisir entre la sécurité sanitaire et assurer TOUS les cours de nos élèves ? C'est un choix impossible qui a conduit à des conflits entre collègues et qui a abouti à une explosion des inégalités entre établissements assurant 50% des cours en présentiel et d'autres assurant 100 % des horaires.

Le ministre Blanquer est entièrement responsable de cette situation. Il a délibérément choisi de faire exploser le cadre national des horaires et des programmes.

Peut-on se satisfaire des demi-groupes sans exiger le recrutement de dizaines de milliers de professeurs, afin que les élèves puissent suivre 100% des heures de cours en demi-groupes ?

Plus que jamais, les revendications que doit défendre le SNES-FSU académique et national sont le recrutement de milliers d'enseignants, de personnels et l'ouverture de locaux nécessaires pour le maintien de toutes les heures de cours pour tous les élèves et l'étude complète des programmes, en effectifs allégés. C'est la seule attitude syndicale possible.

En Espagne, 39 000 enseignants ont été recrutés, en Italie 40 000, en France au contraire la suppression de 1 800 postes est prévue à la rentrée 2021 dans le second degré.

Blanquer a décidé de supprimer les E3C et de les remplacer par le contrôle continu. La notation du bac va donc dépendre des établissements. Cela renforce le caractère local du diplôme... Blanquer profite de la crise sanitaire pour accélérer la transformation du bac diplôme national en diplôme d'établissement. Avec Parcoursup, la sélection pour l'accès à l'enseignement supérieur sera plus inégalitaire que jamais entre les lycéens selon que leur établissement aura supprimé ou non 50 % des cours.

Le ministre Blanquer est en train de saccager l'Education nationale, de sacrifier l'avenir de la jeune génération pour la livrer aux petits boulots déqualifiés, Uberisés.

Le 10 novembre la grève et les manifestations ont été massives. Les manifestations massives du 28 novembre et du 5 décembre pour le retrait du projet de loi « sécurité globale » démontrent le rejet du gouvernement et de sa politique.

Nous proposons de nous regrouper pour que le SNES se dote d'un mandat clair :

- **Plan d'urgence de recrutement de dizaines de milliers d'enseignants pour alléger les effectifs sans léser les élèves, et permettre le maintien de toutes les heures de cours et l'étude complète des programmes,**
- **Maintien de notre statut, respect de la liberté pédagogique individuelle de chaque enseignant,**
- **Revalorisation oui, mais non à des « contreparties », non à de nouvelles contraintes, ni « collectifs de travail » obligatoires, ni réunionite, ni nouvel échelon hiérarchique,**
- **Abrogation des réformes du lycée et du bac, retour à des épreuves terminales, nationales et anonymes,**
- **Abrogation de Parcoursup.**

Pour tous contacts : jacklefevre1@free.fr

URIS

Liste UNITÉ, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE (URIS)

CA Académique (S3)

Laure-Hélène GOLFIER, agrégée, Lycée Michelet Vanves 92
Thibault ACKERMANN, agrégé, disponibilité, Vanves 92
René ANGNEROH, certifié, Collège André Chénier Mantes-la-Jolie 78
Simone BISMUTH, certifiée retraitée, Montrouge 92
Joachim BORGES, contractuel, Collège Les Touleuses Cergy 95
Kelly BRETER, certifiée, Collège André Chénier Mantes-la-Jolie 78
Jean-Marc BROUARD, certifié retraité, Villeneuve 92
Benjamin DUPRAZ, agrégé, Lycée Nikola Tesla, Dourdan 91
Lauren HALLIGAN, certifiée, collège Blaise Pascal Plaisir 78
Marie FIANCETTE, certifiée retraitée, Éragny-sur-Oise 95
Lorraine GARNIER, agrégée, Lycée François Rabelais, Meudon 92
Jérémy GENTY, certifié, Collège François Rabelais, Beynes 78
Corinne HERON, certifiée, Collège François Truffaut, Asnières-sur-Seine 92
Margaux JAN, CPE, Collège André Chénier, Mantes-la-Jolie 78
Jack LEFEBVRE, certifié retraité, Mantes-la-Jolie 78
Caroline LOGET-KADJAM, certifiée, Collège André Chénier Mantes-la-Jolie 78
Anne-Sophie MEIGNANT, agrégée, Lycée Maurice Genevoix Montrouge 92
Michel MESAIZE, certifié retraité, Verneuil sur Seine 78
Amande MIRA, certifiée, Collège A. Chénier Mantes-la-Jolie 78
Isabelle PAGANO, certifiée, Lycée Marie Curie Versailles 78
Damien ROBERT, agrégé lycée Michelet Vanves 92
Isabelle ROIGT agrégée Lycée Michelet Vanves 92
Sophie SUCHARD, agrégée, cy Cergyparis Université Cergy 95

Bureaux départementaux (S2)

78

Jérémy Genty Collège François Rabelais Beynes 78
René Angneroh Collège A. Chénier Mantes la Jolie 78
Jack Lefebvre Mantes la Jolie 78
Isabelle Pagano Lycée Marie Curie Versailles 78
Caroline Loget-Kadjam Collège A. Chénier Mantes la Jolie 78

92

Laure-Hélène Golfier Lycée Michelet Vanves 92
Thibault Ackermann, Vanves 92
Lorraine Garnier Lycée François Rabelais Meudon 92
Corinne Héron Collège François Truffaut Asnières sur Seine 92
Anne-Sophie Meignant Lycée Maurice Genevoix Montrouge 92

Rapport d'activité académique

Ce rapport d'activité rend compte, pour la période d'avril 2018 à décembre 2020, de l'analyse du contexte portée par le secrétariat académique et de l'action militante pendant cette période.

Face aux attaques, informer, débattre, rassembler et construire les mobilisations

Impossible de citer toutes les attaques auxquelles nous avons dû faire face, dans les domaines de l'Éducation, de la Fonction publique ou plus largement de notre modèle économique et social.

Réforme des retraites

La destruction de notre modèle social par le Gouvernement s'est accélérée pendant la période 2018-2020. La Profession s'est majoritairement impliquée dans la défense de notre système de retraite grâce à l'action initiée très tôt par le SNES et la FSU : décryptage de la réforme et des mensonges du Gouvernement, diffusion du calculateur national, réunions d'information académique, matériel de mobilisation (tracts, outils pour les HIS...), campagne de terrain. Le SNES, tant au niveau académique que national, et la FSU, ont construit une action majoritaire et entretenu la mobilisation dans le temps. La caisse de grève du SNES académique a permis de soutenir dans la lutte les collègues les plus fortement mobilisés.

Paritarisme et défense des droits des personnels

Le SNES-FSU a informé et mobilisé contre le projet de loi FP, porteur d'un recul sans précédent pour les droits des fonctionnaires. Tout en agissant pour le rétablissement du paritarisme, la section académique a continué de conseiller et défendre, avec la même expertise, les collègues dans leurs opérations de carrière et de mutation :

- en poursuivant son travail de défense des droits des personnels (infos aux personnels, correction d'erreurs, application des mêmes règles à tous, lutte contre les passe-droits...), pour toutes les opérations encore soumises au contrôle paritaire ;
- en étant aux côtés des collègues pour les nouvelles opérations (rdv de carrière et contestations ; premières campagnes d'accès à la classe exceptionnelle) ;
- en étant aux côtés des collègues pour les nouvelles opérations de recours individuel (recours suite au mouvement 2020).

Éducation

Le SNES-FSU Versailles a mené une campagne d'information de la Profession mais aussi de l'opinion publique et des médias, pour faire la lumière sur les projets de destruction du 2nd degré public.

Autour du mot d'ordre « stopmépris », la section académique du SNES, avec la FSU, a permis la construction de mobilisations d'ampleur contre le projet d'« école de la confiance » de Blanquer. Décryptage du discours ministériel, dénonciation de la dégradation des conditions d'enseignement, tout particulièrement à la rentrée 2019, le SNES-FSU a mobilisé la Profession, en montrant le fossé entre la réalité du terrain et les mensonges du Ministère et du Rectorat (enquêtes de rentrée).

Notre analyse de la réforme du lycée et du Bac ainsi que de ParcoursSup a convaincu la majorité de la Profession de leurs effets néfastes. Grâce à son implantation dans les établissements, la section académique a montré l'amplification des inégalités qui en résulte. L'enquête académique a nourri les résultats de l'enquête nationale, reprise par la presse. Ce travail d'information a décrédibilisé le discours ministériel auprès d'une partie de l'opinion publique.

Face au refus du Ministre d'entendre la Profession, la section académique a appelé à de nouvelles formes d'action (grève des surveillances du bac puis des E3C1). Elle a rendu visibles ces mobilisations (médiatisation) et accompagné les collègues.

Ces dernières années, le SNES-FSU a continué de lutter contre les effets de la réforme du collège (dégradations des conditions de travail et d'études). Elle a continué à porter le projet du SNES-FSU pour le 2nd degré et à lutter contre sa fragilisation par le Ministère (logique de l'école du socle et de BAC-3/BAC+3).

Face aux menaces sur l'Éducation prioritaire, la section académique, dès les premières annonces du Ministère, a informé et mobilisé la Profession pour construire rapidement les actions d'ampleurs que la situation exige. Et ce combat est plus que jamais d'actualité !

Orientation

Le Service public d'orientation subit de fortes attaques. La section académique a construit la mobilisation des personnels tout au long de ces trois dernières années : AG de PsyEN, HIS de bassin, audiences... Le SNES-FSU Versailles construit des mobilisations pour la défense des CIO et des personnels et le respect de la spécificité de leurs métiers.

Collectivités territoriales

La section académique a aussi agi pour le

budget des EPLE, auprès des collectivités territoriales, tout en dénonçant leur intervention croissante dans le fonctionnement pédagogique : volonté de la Région de contraindre les lycées au passage au manuel numérique, ordinateurs fournis par la région, ENT... Elle a aussi construit des campagnes d'information autour de l'insuffisance du nombre d'établissements scolaires et la vétusté du bâti et participé aux mobilisations contre la privatisation des missions d'agents des collèges.

Crise Sanitaire

Au cours de l'année 2020, marquée par la crise sanitaire et le confinement, nous avons réorganisé notre action pour assurer la continuité syndicale auprès des personnels. Dès le début du confinement le SNES-FSU a fait la lumière sur l'impréparation de notre Institution, déconstruit les mensonges du Ministre sur la continuité pédagogique, dénoncé et combattu l'injustice de la journée de carence. Pendant le confinement, la section académique, les sections départementales et les élus FSU en CHSCT ont échangé régulièrement avec le Rectorat et les DSDEN (instances, groupes de travail et audiences), pour porter les revendications des personnels et informer la Profession (site, FAQ, mails...).

L'enquête académique a mis en avant la réalité de l'enseignement à distance, la dégradation de nos conditions de travail et les insuffisances de notre hiérarchie pendant le confinement.

À chaque étape, le SNES-FSU a dénoncé le mépris de notre Ministère et du Gouvernement vis-à-vis de la Profession. La section académique a construit les mobilisations et soutenu l'action au retour des congés d'automne et dans la période qui a suivi. À l'initiative du SNES-FSU, le 1^{er} décembre a été une journée d'action forte dans les vies scolaires (dénonciation des conditions de travail et de la grande précarité des AED).

Revalorisation

La nécessaire revalorisation, revendication historique du SNES et de la FSU, est devenue une évidence grâce au travail d'information mené lors de la campagne contre la réforme des retraites. Plus récemment, la section académique a mobilisé (réunions, stages, tracts...) en dénonçant toutes les insuffisances du projet de revalorisation fantôme du Gouvernement.

Avril 2018 à décembre 2020

Du temps pour l'hommage à Samuel Paty

La dernière période a été profondément marquée par l'attentat contre notre collègue Samuel Paty. La section académique, comme le S2 du 78, en contact régulier avec le Rectorat et la DSDEN durant et depuis les congés d'automne, ont exigé la transparence sur ce drame, mais aussi des conditions de reprise dignes, respectueuses de la mémoire de notre collègue et des personnels, mais aussi de la liberté pédagogique. La gestion des suites de cet effroyable et tragique événement a été désastreuse et une nouvelle fois révélatrice du profond mépris ministériel pour la Profession. Elle a conduit le SNES-FSU Versailles à appeler à l'action collective, dès le 2 novembre, pour permettre aux collègues de se saisir de cette journée et des suites, de disposer du temps nécessaire pour se recueillir, et de préparer l'hommage.

→ En travaillant dans l'unité au plus près de tous les collègues, en coordonnant son action avec celle de la FSU, mais aussi avec les autres syndicats, la section académique construit des mobilisations d'ampleur et, quand la construction d'une intersyndicale forte est possible, des actions majoritaires et massives.

SNES-FSU, le syndicat de tous les personnels

Le SNES-FSU, syndicat majoritaire de la Profession, représente et porte la voix de tous les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du 2nd degré. Les militants se sont donc employés à rassembler tous les collègues autour des enjeux de métier et à construire les interventions à mener, les publications et les stages...

CPE : mise en place d'un collectif (défense de la Profession) et d'un groupe métier (réflexion sur les missions), stages, publications spécifiques.

PsyEN : information et mobilisation de la profession (AG, HIS de bassin, publications) afin d'organiser la lutte pour la préservation du Service public d'orientation.

Non-titulaires : actions pour concrétiser les avancées, notamment salariales, obtenues suite au décret du 29/08/2016, collectif non-titulaire, actions en CCP, publications et stages pour informer les personnels de leurs droits et lutter contre les reculs constatés ces dernières années.

AED : défense de cette catégorie, qui se renouvelle très rapidement, souvent aux prises avec des pressions hiérarchiques et en première ligne dans la crise sanitaire,

construction de la mobilisation historique du 1^{er} décembre (grève majoritaire dans de nombreuses vies scolaires).

AESH : défense, information (stages, publications) et actions, pour obtenir de nouveaux droits et la revalorisation d'une catégorie particulièrement précaire.

TZR : information (publications, stages, mails) pour leur permettre de connaître leurs droits et de les défendre, interventions nombreuses auprès du Rectorat (pour des affectations respectueuses de la situation des personnels, pour le versement des frais de déplacement et ISSR...)

Retraités : important travail d'information et de mobilisation par les sections académique et départementales, dans une période où les attaques ont été nombreuses (publications régulières, mails, réunions et diverses initiatives). Les militants œuvrent avec dynamisme pour faire s'exprimer la voix des retraités en construisant les actions unitaires initiées par le groupe des 9 (batailles d'opinion, manifestations...). Les retraités participent aux mobilisations des actifs qui les concernent aussi.

Stagiaires : engagement des militants auprès des stagiaires, nombreux dans notre académie (accueil en août, interventions auprès du Rectorat et de l'INSPÉ pour défendre leurs droits, stages syndicaux...).

Pour contrer des projets dévastateurs : nécessité d'un syndicalisme fort...

La période que nous vivons et les attaques contre l'École et la FP exigent une réponse forte, qui passe par un syndicalisme de masse de transformation sociale. Pour mobiliser, la section académique a construit des campagnes pour informer sur ses mandats, décrypter les projets gouvernementaux et ministériels : publications, stages et campagnes de terrain, matériel et HIS sur différentes thématiques (indispensable revalorisation, crise de recrutement, démocratisation du 2nd degré, paritarisme, liberté d'expression et de manifestation, liberté pédagogique...).

Ces campagnes sur la durée ont déjà permis des mobilisations d'ampleur.

Nos militants participent activement aux instances de dialogue avec l'Institution et les collectivités territoriales, aux niveaux départemental, académique et régional, sur des sujets variés, en coordination avec la FSU. Ils y portent nos projets pour le Service public d'éducation.

Pour renforcer l'action du SNES, la majorité Unité et Action, en responsabilité de la section académique, s'est efforcée d'aboutir à une synthèse respectant nos

mandats dans les décisions prises par la CAA. Cette volonté de synthèse a guidé le SNES-FSU dans les différentes intersyndicales et permis d'élargir au plus grand nombre les mobilisations, pour agir dans l'unité.

... et d'un syndicalisme de terrain, au plus près des personnels.

Les élections professionnelles de 2018 ont réaffirmé la position du SNES-FSU, première organisation syndicale du 2nd degré. Ces résultats confirment l'importance du syndicalisme de transformation sociale, construit au plus proche des personnels, que nous portons. Les militants de la section académique œuvrent, au quotidien et sans relâche, pour la défense des personnels. Campagnes d'HIS, enquêtes, réponses aux très nombreux mails et appels à la permanence, défense opiniâtre des droits des personnels en instances paritaires, tournées d'établissements, stages, construction des luttes locales, accompagnement des audiences d'établissements, interventions auprès des DSDEN et du Rectorat, préparation des actions nationales, information constante sur divers supports. C'est ce syndicalisme de terrain, au plus près des collègues et des établissements, que nous voulons. C'est pourquoi nous tenons à soutenir, renforcer et recréer des sections d'établissements qui permettent de lutter pour le projet de système éducatif du SNES-FSU.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, la section académique, pour soutenir et défendre les droits individuels et collectifs des personnels, a fait évoluer ses pratiques : réorganisation du travail, lien avec les militants et les collègues, permanences délocalisées, visioconférences.

L'action de la section académique a enfin été résolument axée sur sa volonté de faire vivre le SNES-FSU : former de nouveaux militants, renouveler nos instances démocratiques et permettre la féminisation à tous les niveaux (militants, instances, listes à l'image de la Profession).

Malgré la crise sanitaire et sociale, à l'approche de l'élection présidentielle de 2022, le Gouvernement poursuit ses attaques contre l'École et contre notre modèle social. Face à ces perspectives, le SNES-FSU s'appuiera sur sa capacité à organiser et fédérer les luttes pour poursuivre les mobilisations entamées afin de construire un système éducatif émancipateur et une société plus juste et égalitaire.

ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Un rapport d'activité pour quoi faire ? Contribution de l'École Émancipée au rapport d'activité du SNES-FSU académie de Versailles

Quel bilan tirer de l'activité du Snes Versailles (S3) depuis le dernier congrès ?

A lire le catalogue des actions rappelées par le S3 tout nous porte à apprécier positivement ses orientations depuis 2018. Le Snes a semblé être de toutes les luttes contre des « attaques » dont la logique sous-jacente n'est pourtant jamais rappelée .. Ainsi, ce rapport d'activité semble guidé par l'autosatisfaction et, comme pour se rassurer, il nous est rappelé que le Snes est « la première organisation syndicale du 2nd degré »...

On peut légitimement se demander pour combien de temps alors que notre syndicat a été bien peu capable de créer un rapport de forces suffisant pour inverser les politiques néo-libérales à l'œuvre non seulement dans l'Éducation nationale mais bien au-delà, celles qui inspirent l'ensemble des mesures prises par les gouvernements successifs depuis plus de 20 ans !

Ainsi, cette position de premier syndicat du 2nd degré risque fort de s'effriter rapidement devant la fin du paritarisme organisée par la loi Dussopt dite de « transformation de la Fonction Publique ». Si le SNES, y compris académique, a effectivement alerté sur les ravages qu'allait engendrer cette loi en termes de droits collectifs et syndicaux, les collègues n'ont que très peu suivi les appels à la mobilisation. Un grand nombre d'entre elles·eux ont « découvert » cette nouvelle réalité à l'occasion de l'éviction des élu·e·s paritaires des opérations de mouvement inter et intra 2020... Un rapport d'activité devrait se pencher sur les raisons de la faiblesse de ces réactions au regard de l'importance des enjeux. Atonie des salles des profs ? Pourquoi ? Arguments employés pour convaincre ? Timidité du Snes dans les propositions d'action ?

Par ailleurs, l'influence d'un syndicat se mesure par sa capacité à engager des luttes, à mobiliser en profondeur la profession et à engranger des victoires. Or, il faut bien reconnaître les maigres résultats dans ce domaine. Malgré les « attaques » dont nous sommes la cible et les mots d'ordre du Snes, les

suppressions de postes vont bon train, les effectifs par classe explosent, y compris en Éducation prioritaire dont la suppression est programmée, les salaires restent aussi bas et ce ne seront pas les quelques miettes distribuées pour les collègues du 2° au 7° échelon qui y changeront quelque chose, le point d'indice reste gelé, la réforme du bac menace le caractère national du diplôme...

Pourtant, la profession n'a pas été sans réagir. Le 5 décembre 2019, les salles des professeur·e·s étaient très massivement en grève contre la réforme inique des retraites. Affirmer toutefois que la profession s'est « majoritairement impliquée » cherche à faire croire que l'Éducation était un des secteurs les plus mobilisés. Ce n'était, hélas, pas vraiment le cas. Si certaines journées d'action et de grève ont été très suivies, il a bien fallu constater que la reconduction de la grève a très peu existé et que même les « temps forts » ont mobilisé de moins en moins de collègues. Des grèves de surveillance du Bac, le refus de retrait des copies voire de communiquer les notes ont pu également exprimer le rejet des collègues des réformes imposées et montrer un certain niveau de combativité. Il faut cependant constater que ces réactions ont été locales et surtout soutenues par des coordinations d'établissements en lutte.

Un syndicat qui, depuis longtemps, ne gagne pas sur grand chose est donc un syndicat qui perd des adhérent·e·s. Rien n'est dit d'ailleurs sur la syndicalisation dans ce rapport !

Le bilan est donc très loin d'être aussi positif que celui qui se dégage du rapport d'activité. Pourtant, l'École émancipée académique partage souvent les analyses proposées par nos camarades d'Unité et Action lors des CA académiques. Depuis le dernier congrès, nous avons préféré nous inscrire dans une logique d'amendements de leurs textes plutôt que d'opposition texte contre texte. De nombreuses propositions que nous avons formulées ont d'ailleurs été retenues dans les textes adoptés par la CA.

Pour ces raisons, l'École Émancipée appelle à s'abstenir sur le rapport d'activité du S3 de Versailles.

UNITÉ, REVENDICATIONS INDEPENDANCE SYNDICALE (URIS)

Contribution au rapport d'activité académique

L'heure est à la grève et à l'action pour les revendications :
LES ELEVES DOIVENT AVOIR TOUTES LEURS HEURES DE COURS,
EN PRESENTIEL, DANS DES CLASSES A FAIBLES EFFECTIFS,
RECRUTEMENT DE DIZAINES DE MILLIERS D'ENSEIGNANTS,
LE BAC DOIT REDEVENIR UN EXAMEN TERMINAL ET
NATIONAL, PREMIER GRADE UNIVERSITAIRE.

Répetons-le, depuis notre dernier congrès de mars 2018, le gouvernement et le ministre Blanquer ont mené une offensive très brutale contre notre métier, notre statut, et contre l'école.

Face à la crise sanitaire, au printemps 2020 il n'y avait pas de masques, en 2021 il n'y a pas de vaccins. Le gouvernement a une autre priorité, la bonne santé des grandes entreprises.

En novembre Blanquer, à la demande des responsables du SNES, a autorisé chaque lycée de ne garantir que 50% de cours « en présentiel » pour chaque élève. Autrement dit, après un 3^{ème} trimestre sacrifié l'an dernier, la moitié des cours a été supprimée cette année pendant des semaines. S'agit-il d'un « recul » du ministre qui aurait été « contraint de répondre aux enseignants » (CA SNES Versailles du 16 novembre), **NON**. Peut-on demander « un aménagement des programmes », comme le mentionne le rapport d'activité national (p.8) qui participerait de la dislocation de l'enseignement public ?

Nous refusons de choisir entre la sécurité sanitaire et assurer TOUS les cours de nos élèves ? C'est un choix impossible qui a abouti à une explosion des inégalités entre établissements assurant 50% des cours en présentiel et d'autres assurant 100 % des horaires. Le ministre Blanquer a délibérément choisi de faire exploser le cadre national des horaires et des programmes. Il sacrifie l'avenir de la jeune génération pour la livrer aux petits boulots déqualifiés, Uberisés.

Peut-on demander, comme vient de le faire un communiqué national du SNES, l'extension de ce dispositif aux collèges, alors que les enseignants comme tous les personnels veulent les moyens nécessaires en postes, en locaux, tout de suite, pour tout simplement pouvoir travailler.

Les élèves restent entassés dans des établissements bondés comme au lycée F Villon des Mureaux et à

Mantes la Jolie où le rectorat prévoit la fermeture de deux petits collèges (Chénier et Cézanne) de 300 élèves, pour entasser les 600 élèves dans un collège dit d'excellence.

Cela ne peut pas durer ainsi. L'heure est à l'action. La grève a été massive le 10 novembre tout comme les manifestations pour le retrait du projet de loi sécurité globale.

Peut-on espérer faire reculer Blanquer avec le calendrier des journées d'action qui se profilent ? 21 janvier grève dans le secteur de la santé, le 26 janvier dans l'éducation, le 28 dans l'énergie et le 4 février journée d'action interprofessionnelle. Beaucoup de syndiqués se souviennent que la succession de journées d'action pour le retrait de la réforme des retraites n'avait pas permis de faire reculer le gouvernement.

Il est urgent que la FSU s'adresse tout de suite aux autres fédérations pour que se réalise l'unité pour revendiquer :

- **Plan d'urgence de recrutement de dizaines de milliers d'enseignants pour alléger les effectifs sans léser les élèves, et permettre le maintien de toutes les heures de cours et l'étude complète des programmes, avec la réquisition des locaux nécessaires**
- **Maintien de notre statut, respect de la liberté pédagogique individuelle de chaque enseignant,**
- **Revalorisation oui, mais non à des « contreparties », non à de nouvelles contraintes, ni « collectifs de travail » obligatoires, ni réunionite, ni nouvel échelon hiérarchique,**
- **Abrogation des réformes du lycée et du bac, retour à des épreuves terminales, nationales et anonymes, premier grade universitaire, donnant accès à l'université, abrogation de Parcoursup.**

Pour tous contacts : jacklefebvvre1@free.fr

Unité et Action : OUI au rapport d'activité

Le fonctionnement démocratique du SNES-FSU a du sens : à un émiettement du paysage syndical, délétère pour les personnels et l'efficacité de l'action, nous préférons l'organisation des débats au sein de notre organisation. C'est le sens de l'existence de courants de pensées. Afin de faire vivre cette démocratie interne, afin de permettre aux syndiqués de participer aux élections internes en toute connaissance de cause, voici quelques éléments de réponse aux contributions au rapport d'activité d'École Émancipée et URIS.

Unité et action : priorité à la construction des luttes contre la logique libérale délétère du Gouvernement, pour la défense des services publics et des droits de toutes et tous !

Les analyses que nous portons, dont la diffusion est indispensable pour mobiliser la Profession, sont très largement partagées au sein des différentes tendances du SNES-FSU : la cohérence des offensives contre l'Éducation nationale et plus largement la Fonction publique est régulièrement démontrée dans les outils (articles, publications, tracts, affiches) que nous concevons pour rassembler dans les luttes et décryptée dans les stages syndicaux.

Face à la gravité des attaques subies (logique libérale de destruction des services publics et des droits des personnels, précarisation de nos professions, obstacles aux mouvements sociaux, dérive sécuritaire) et à l'urgence qu'il y a à organiser la résistance contre celles-ci, nous faisons délibérément le choix de ne pas être seulement dans la déploration, en prenant nos responsabilités, en tant que syndicat majoritaire dans le 2nd degré, et en construisant l'action.

La crise sanitaire a, pour les conditions d'enseignement et d'apprentissage des conséquences catastrophiques ; elle a aussi permis d'accélérer encore la destruction du bac national. Pour éviter cette catastrophe, le SNES-FSU demandait, dès l'hiver dernier, d'anticiper, par l'attribution de moyens supplémentaires et par des aménagements de programmes. Face au refus de l'anticipation et à l'irresponsabilité de notre Ministère, pour qui le virus s'arrête aux portes des établissements scolaires, la priorité est devenue la sécurité des personnels et des usagers, conduisant le SNES-FSU à demander des demi-groupes, partout.

Le cadrage et l'anticipation exigés par le SNES-FSU sont cependant loin d'être devenus la règle, et le SNES-FSU dénonce la cacophonie, les profondes inégalités et la dégradation des conditions de travail de toutes et tous qui en résultent.

Conséquences de la loi Fonction publique, « dialogue social » plus que dégradé, raréfaction des victoires syndicales : la période suscite des interrogations sur l'efficacité de notre action et sur les formes que celle-ci doit prendre. Loin d'ignorer ces questions, nous y apportons des réponses au quotidien, en menant une réflexion constante sur la manière d'impliquer largement la Profession, et sur nos modalités d'action et en les faisant évoluer pour mobiliser et obtenir des avancées.

Pour donner de la force à nos actions, nous agissons fédéralement avec les autres syndicats de la FSU, chaque fois que c'est opportun (loi Fonction publique, réforme des retraites, revalorisation, crise sanitaire, etc.), et en intersyndicale, dès que cela est possible, en étant force de proposition.

La difficulté à entraîner la Profession dans l'action nous conduit à œuvrer sans relâche à décrypter les projets gouvernementaux et à concevoir des outils pour informer et convaincre de la nécessité d'agir, de s'impliquer dans des mobilisations d'ampleur. Cette stratégie a fait la preuve de son efficacité au moment des luttes contre la réforme des retraites. **Sur les raisons de l'insuffisance des mobilisations pour obtenir un changement de cap et de vraies victoires, le congrès, académique, puis national, du**

SNES-FSU permettra de prendre le temps de répondre, collectivement, et de décider démocratiquement de l'évolution du syndicalisme que nous portons.

Unité et Action, construire l'action à tous les niveaux du SNES-FSU

Comme l'École émancipée le souligne, les instances académiques (CAA) permettent le plus souvent d'intégrer aussi ses orientations, dans un souci de synthèse, de rassemblement. C'est par l'unité que nous pourrions construire les conditions de l'action la plus efficace pour nos collègues. Nous sommes ainsi fidèles à notre conception de l'action syndicale : nous appuyer sur la réflexion collective pour défendre au mieux les intérêts de la Profession.

Conception et diffusion de matériel pour impliquer la Profession dans des mobilisations d'ampleur, organisation d'HIS... : le SNES-FSU Versailles se mobilise pour réussir la grève du 26 janvier et organiser les suites.



En votant POUR le rapport d'activité, confortez l'action menée par les militantes et les militants Unité et Action dans l'académie !

En votant POUR la liste Unité et Action, marquez votre volonté de poursuivre les actions engagées pour l'École, les services publics et les personnels !